



C H A R T E
P O L I C E
R E G I O N M O R G E S

RESPECT

Nous sommes disponibles et courtois envers le public et nos collègues.

HONNÊTETÉ

Nos actes sont dictés par la loyauté, la franchise et l'intégrité, ceci au plus près de notre conscience.

OUVERTURE D'ESPRIT

Nous nous efforçons d'être à l'écoute, de faire preuve d'humilité, d'accepter les différences et de bannir les préjugés.

POSITIVITÉ

Nous avons une attitude positive dans notre relation avec le public et nos collègues.

PROFESSIONNALISME

Nous sommes responsables, rigoureux et exemplaires dans l'exécution de nos tâches en gardant à l'esprit que la police est au service de la société.

IMPARTIALITÉ

Nous adoptons une approche objective afin de garantir une égalité de traitement.

CONFIDENTIALITÉ

Nous communiquons à bon escient en préservant la sphère privée et en respectant le devoir de réserve.

